

CENTRE D'ENTRAÎNEMENT AUX MÉTHODES ACTIVES

A la suite de notre article paru à ce sujet dans notre n° 17 de *L'Éducateur*, nous avons reçu un certain nombre de lettres ou observations tendant à montrer que notre stagiaire avait mal jugé ou mal apprécié.

Nous regrettons que la fin de l'année nous oblige à reporter cette question à la rentrée d'octobre si elle est encore d'actualité. Qu'on sache bien en tous cas que nous n'avons aucun désir d'étouffer la contradiction. Tous les coopérateurs ont le droit d'exprimer ici leur point de vue.